Plan local d'Urbanisme Intercommunal

Règlement graphique - Risque inondation

Commune de CHABRILLAN

PLUi arrêté le 29 janvier 2025
PLUi approuvé le 24 février 2026

1:7 587

Version du 03-02-2026

CITADIA GROUPE SCET

A Limite des zones du PLUi

Zones inondables PAC PLUi 2025

Zone rouge : inconstructible

- R1 - R1a
- R2 - R2a
- R3 - R3a

Eléments de repère

- Limites cadastrales
- Bâtiments

N

0 250 m

Sources : IGN, PCI Décembre 2025 ; Réalisation : Citadia Conseil – JF FICHANT - Le 03-02-2026